

Projet d'interconnexion Côte d'Ivoire – Liberia – Sierra Leone – Guinée (CLSG)

Troisième Réunion du Comité Directeur DECISION CD/6/DEC.12/08/22 PORTANT ELECTION DU PRESIDENT DU COMITE DIRECTEUR.

Le Comité Directeur

CONSIDERANT la Décision A/DEC.17/01/03 du 26^{ème} Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Dakar le 31 janvier 2003, relative au Protocole sur l'Energie de la CEDEAO ;

CONSIDERANT l'Acte Additionnel A/SA.3/1/08 adopté lors du 33^{ème} Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Ouagadougou le 18 janvier 2008, portant adoption de la Stratégie de l'EEEOA de mise en œuvre des lignes de transport ;

CONSIDERANT l'Acte Additionnel A/SA.12/2/12 adopté lors du 40^{ème} Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Abuja le 17 Février 2012, portant adoption du Plan Directeur actualisé des Moyens de Production et de Transport de l'Energie Electrique des Etats Membres de la CEDEAO ;

CONSIDERANT le Traité pour la Construction, l'Exploitation et le Développement de la Ligne d'Interconnexion Électrique Côte d'Ivoire – Libéria – Sierra Leone - Guinée (CLSG) signé le 5 Mars 2012 par les quatre Chefs d'Etat des pays impliqués dans le Projet ;

CONSIDERANT les Statuts et le Pacte d'Actionnaires de TRANSKO CLSG adoptés à Monrovia le 27 Août 2013;

CONSIDERANT la Résolution TRANSKO CLSG/ S.HOLDERS /2/RES.27/08/13 de la 1^{ère} Réunion de l'Assemblée Générale de TRANSKO CLSG tenue à Monrovia le 27 août 2013 portant nomination des Administrateurs représentant les actionnaires de TRANSKO CLSG au sein du Conseil d'Administration.

CONSIDERANT la Résolution TRANSKO CLSG/ S.HOLDERS /3/RES.27/08/13 de la 1^{ère} Réunion de l'Assemblée Générale de TRANSKO CLSG tenue à Monrovia le 27 août 2013 relative à la nomination du Président du Conseil d'Administration de TRANSKO CLSG ;

CONSIDERANT la Décision TRANSKO CLSG/CD/1/DEC.28/08/13 de la 1^{ère} Réunion du Comité Directeur de TRANSKO CLSG tenue à Monrovia le 28 août 2013 relative à la nomination du Président du Comité Directeur de TRANSKO CLSG ;

NOTANT la nomination de M. Mohammed Mulibah SHERIF comme Directeur Général de TRANSKO CLSG le 5 septembre 2014 par le Conseil d'Administration et sa prise de service à la même date;

NOTANT l'Accord de Siège du 3 décembre 2014 signé entre le Gouvernement de Côte d'Ivoire et le Secrétariat Général de l'EEEOA au nom de TRANSCO CLSG;


VU l'entrée en vigueur le 15 février 2015, du financement de la Banque mondiale et des autres bailleurs de fonds du projet.

DECIDE :

Article 1 : Le Ministre de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures de la Guinée, **M. Ibrahima Abé Sylla**, est élu comme Président du Comité Directeur pour une durée d'un (1) an.

Article 2 : La présente Décision prend effet à compter de sa date de signature.

Fait à Abidjan, le 12 août 2022



Mamadou Sangafowa-Coulibaly
Président du Comité Directeur